## AR PREFECTURE

## 017-211702410-20210でのWWWWE®E MONTGUYON - SEANCE DU 06 JUILLET 2021 - N° 2021/95

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 06 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3 ème ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation :

30 juin 2021

Date affichage:

07 juillet 2021

Nbre de Conseillers :

19 19

En exercice:

Présents: 17

Votants: 17

Pour: 17

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

Etaient excusés : Claire RAMBEAU-LEGER et Nathalie CHATEFAU

Monsieur Claude NEREAU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Acquisition d'une parcelle dans le cadre du dossier « Défense Extérieure Contre l'Incendie » (DECI)

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de la mise en place de la DECI sur le territoire, la commune doit procéder à des acquisitions de parcelles destiné à accueillir des points d'eau.

A cet effet, la commune doit acquérir une parcelle sur la propriété RENAUD Nadège/cadastre 10 route de Bégaud, section C n° 0605.

SECTION ET NUMEROS	SUPERFICIE EXPRIMEE EN M <sup>2</sup>
C 0605	153
	C 0605

La superficie totale est 153 m<sup>2</sup>.

Les frais de bornage et notariés seront à la charge de la collectivité.

## Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée C0605 pour une montant du mètre carré de 5 euros soit un montant total de l'acquisition de 765,00 euros,
- **DECIDE** que les frais de bornage et notariés seront à la charge de la collectivité,
- DONNE POUVOIR à Monsieur Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF